

Éléments d'identification

Mme KNYBUHLER NADIA

Pour le compte de :

NOGENT SUR MARNE

SCI REVELLAT-PERROQUETS

FRANCE

803 472 026

33 RUE DES PERROQUETS

N° d'adhérent : 20101042912828

94350 Villiers-sur-Marne

Période déclarée : 01/01/2016 au 31/12/2016

Date limite de dépôt : 15/05/2017

Éléments déclarés

Formulaire 2572 (applicable à compter du 31/12/2016)

I - IS BRUT

I-A - Impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice

	Base		Taux	Montant à payer
103 Impôt sur les sociétés (<i>taux réduit</i>)	5 316	104	15 %	797
15 Total IS brut (<i>lignes 102 + 104 + 105 + 106</i>)				797

II - CREANCES

II-A - Créances non reportables et non restituables

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû			797
-----	---	--	--	-----

II-B - Créances reportables au titre de l'exercice pour leur montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>ligne 108 - ligne 115</i>)			797
-----	---	--	--	-----

II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>lignes 116 - 118</i>)			797
-----	--	--	--	-----

RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

	Montants restant à payer		Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	797	06	0
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	797	10	0
11 Montant total à payer (<i>Total des montants restant à payer - total des excédents constatés</i>)	797		

Paiement par imputation d'une autre taxe

Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une taxe pour acquitter le montant de l'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous :

134	Montant à payer après imputation d'une autre taxe (<i>lignes 11 - 133</i>)	797
-----	--	-----

Excédent constaté

12	Montant total de l'excédent (<i>Total des excédents constatés - total des montants restant à payer</i>)	0
14	Remboursement d'excédent de versement demandé (<i>ligne 12 - ligne 13 - ligne 130</i>)	0